



---

## **Préavis municipal no 8/2010 concernant les travaux supplémentaires à effectuer au restaurant de la Couronne pour une somme de Fr.62'000,--**

---

Au Conseil communal d'Yverne

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **1. PREAMBULE**

L'hôtel-restaurant de la Couronne, (auberge communale), est maintenant en activité depuis environ 9 mois. Grâce aux importantes rénovations effectuées, et à la qualité remarquable des prestations offertes par la famille Reichenbach, le succès est au rendez-vous et à la mesure des espoirs que nous avons mis dans ce projet.

Nous avons annoncé au Conseil communal que le passe-plat du restaurant devait être changé. A cause des délais importants invoqués pour la livraison de ce matériel, nous avons convenu de renvoyer ces travaux aux prochaines vacances d'hiver.

D'autre part, respectant les souhaits de la commission qui avait rapporté alors sur le préavis no 4/2010, nous avons entrepris une analyse des divers travaux et entretiens à prévoir ces prochaines années.

### **2. DESCRIPTION DES TRAVAUX PROJETES**

A part le passe-plat, il y aura lieu de modifier la puissance des frigos-congérateurs, devenue insuffisante au vu du regain d'activité des nouveaux tenanciers.

Ces modifications, qui devraient intervenir dans le courant 2011, ascendent (selon devis) à un montant maximum de Fr.16'500,--.

La toile du store pourrait également mourir de sa belle mort dans les 2 à 3 ans à venir ; une somme de Fr.8'000,-- est à prévoir pour ce changement.

La chaudière, installée en 1996, commence à dater, mais des travaux d'entretiens réguliers (changement des éléments) devraient permettre de la faire durer encore une dizaine d'années.

Les gaines techniques extérieures (en façade) abritent des colonnes de chute ainsi que l'alimentation eau chaude – eau froide et chauffage. Certaines de ces canalisations pourraient lâcher au vu de leur grand âge, mais tout semble ok pour le moment.

Enfin, à long terme, et selon nécessité, il faudra envisager les changements des salles d'eau des chambres, mais au plus tôt dès 2020.

### **3. COUT TOTAL**

3.1 passe-plat et travaux liés (électricité, maçonnerie etc...) janvier 2011	Fr.38'000,--
3.2 frigo-congélateur (augmentation de la puissance) 2011	Fr.16'500,--
3.3 remplacement toile de store (2011 – 2015)	<u>Fr. 8'000,--</u>
Soit un total de frais prévus de	Fr.62'000,--

### **4. CONCLUSION**

En résumé, hormis une catastrophe ou un incident particulier, voilà les travaux à faire de suite et sur le long terme.

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE**

- vu le préavis municipal no 8/2010
- ouï le rapport de la Commission
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### **D E C I D E**

1. d'accepter le préavis municipal tel que présenté
2. de prélever sur les liquidités communales le montant nécessaire auxdits travaux, soit Fr.62'000,--

**ADOPTE EN SEANCE DE MUNICIPALITE LE 24 NOVEMBRE 2010**

**Au Nom de la Municipalité**  
**Le Syndic : Ph. Gex      Le Secrétaire : Ch. Richard**

**Municipal délégué : G. Sauthier**